

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE GUEBWILLER

COMMUNE DE WUENHEIM

P R O C E S - V E R B A L

des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 12 JUIN 2007

L'an deux mil sept, le douze juin, à vingt heures, était assemblé en session ordinaire, après convocation légale et en nombre valable, le Conseil Municipal de la Commune de WUENHEIM.

ETAIENT PRESENTS : MM. Roland MARTIN, Maire, Michel FUGLER et Mme Josiane NIBLING (à partir du point N° 7), Adjoints, Mmes Christiane HASSENFORDER, Christine MUNSCH, Sylvie PLAIN et Chantal BUCHMANN, Conseillères Municipales, MM. Jean MARIN, Jean-Marc WEBER, Olivier GASSER, Hubert ROTHENBURGER, Christian JOB et Bernard JUNCKER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS avec EXCUSE : Mme Josiane NIBLING (jusqu'au point N° 7), M. Vincent WERNER, Adjoints et M. Bertrand MECHLER, Conseiller Municipal.

ABSENT sans EXCUSE : Néant.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Martine REININGER.

Mme Josiane NIBLING, Adjoint, a donné procuration de vote à Mme Christine MUNSCH, Conseillère. (jusqu'au point N° 7)

M. Vincent WERNER, Adjoint, a donné procuration de vote à M. Roland MARTIN, Maire.

M. Bertrand MECHLER, Conseiller, a donné procuration de vote à M. Jean-Marc WEBER, Conseiller.

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27/03/2007
- 2/ Embauches saisonnières à l'atelier communal
- 3/ Renouvellement de la ligne de trésorerie
- 4/ Fixation de tarifs
- 5/ Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
- 6/ Demandes de subventions

- 7/ Réalisation d'un DICRIM
- 8/ Bilan diagnostic du POS : choix du bureau d'études
- 9/ Aménagement de la place du haut du village
- 10/ Comptes-rendus des diverses commissions
- 11/ Comptes-rendus des délégués aux différents organismes extérieurs
- 12/ Compte-rendu des délégations au Maire
- 13/ Divers

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures précises et salue bien cordialement l'assemblée ainsi que l'unique auditeur.

Il fait part des procurations suivantes :

- Mme Nibling, Adjoint, à Mme Munsch, Conseillère (jusqu'au point N° 7)
- M. Werner, Adjoint, à M. Martin, Maire
- M. Mechler, Conseiller, à M. Weber, Conseiller

Puis, il adresse ses remerciements et/ou félicitations à :

- à toutes les personnes qui ont donné un coup de main pour l'inauguration du « Dorfhüss » le 30 mars,
- aux organisateurs de l'Association « Saint-Gilles » et aux participants du tournoi de volley du 28 mai,
- aux organisateurs et aux généreux donateurs du don du sang du 31 mai,
- à M. le Curé Grosstephan, à la Fabrique de l'Eglise et à toutes les sociétés ayant organisé et participé à la Fête-Dieu le 10 juin,
- à toutes les personnes qui ont accepté de faire du service à l'occasion des élections présidentielles et législatives,
- aux quêteurs et aux généreux donateurs de la lutte contre le cancer, quête qui a rapporté 4.069,50 €,
- aux viticulteurs qui ont donné un coup de main pour la pose de buses dans le vignoble,
- aux sapeurs-pompiers, agents communaux et autres bénévoles pour leur diligence suite aux orages du 11 juin,
- à MM. Doenlen Eric et Marin Jean pour leur investissement dans l'Association « 4 pour 1 ».

Il fait part ensuite des cartes de remerciements :

- de M. et Mme Henri Violini à l'occasion de leurs noces de diamant,
- de M. Gaston Lauchenauer, Gérant de Noepfel DSG pour la visite fructueuse de son établissement le 14 mai 2007.

Puis, l'ordre du jour est abordé.

1° / POINT : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27/03/2007 :

Le Procès-Verbal de la séance du 27/03/2007 est approuvé à l'unanimité.

2° / POINT : EMBAUCHES SAISONNIERES A L'ATELIER COMMUNAL :

A l'instar des années précédentes, afin d'assurer la continuité du service durant la période estivale et de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement, le recrutement de personnel saisonnier est envisagé.

C'est ainsi qu'il est proposé d'embaucher trois jeunes habitant la commune pour une période de quatre semaines chacun.

En réponse à l'offre de la mairie, quatre candidatures ont été déposées : ont été retenus suite à un entretien :

- Guillaume JUD : du 18/06/2007 au 13/07/2007 inclus,
- Jonathan RESTLE : du 16/07/2007 au 10/08/2007 inclus,
- Noémie BIECHELIN : du 13/08/2007 au 31/08/2007 inclus.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer à ce sujet tout en sachant que les crédits nécessaires ont été prévus au Budget Primitif 2007, article 6413.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3° / POINT : RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE :

Pour faire face au versement de diverses subventions (département, ...) restant en attente et des aléas budgétaires, il est proposé de renouveler la ligne de trésorerie.

La Caisse d'Epargne d'Alsace nous a transmis la proposition suivante :

- 100.000 € au taux révisable indexé T4M + marge de 0,15 %, soit la même proposition qu'en 2005.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- autorise M. le Maire à renouveler, pour une année, le crédit de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace ainsi que prévu par la convention signée en date du 29/06/2005.

4° / POINT : FIXATION DE TARIFS :

En vue des élections municipales de mars 2008, les candidats ont la possibilité d'avoir une copie de la liste électorale et la mise à disposition d'un jeu d'étiquettes. Il y a donc lieu d'en fixer les tarifs. Il est proposé de les fixer ainsi que suit :

- liste électorale : 10 €
- jeu d'étiquettes : 20 €

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette proposition de tarifs.

Par ailleurs, la commission « bâtiments-finances-urbanisme » réunie le 10/05/2007 propose la gratuité du pôle communal pour des réunions électorales.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5°/ POINT : SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE :

VU la loi N° 83.634 du 13/07/1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi N° 84.53 du 26/01/1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 7 et 34 ;
ATTENDU QUE le poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet n'est plus occupé et qu'il n'a plus de raison d'être inscrit au plan des effectifs ;
VU l'avis du Comité Technique Paritaire enregistré sous le N° S2007.22 en date du 10/05/2007 ;

le Conseil Municipal est invité à

- supprimer le poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe à temps complet à compter du 01/09/2007.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

6° / POINT : DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne une suite favorable aux demandes de subventions suivantes :

- Terre des Hommes France – Association Locale du Haut-Rhin : 1^{ère} marche de l'espoir : 50 €
- Ecole Élémentaire : sortie de fin d'année : 215 €
- UNC-AFN – section de Wuenheim : achat de 3 médailles (mérite UNC) : 63 €

7°/ : POINT : REALISATION DU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL DES RISQUES MAJEURS (DICRIM) :

Le Code de l'Environnement, dans son article L 125-2 dispose que « les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire, et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent. Ce droit s'applique aux risques technologiques et aux risques naturels prévisibles ».

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) – édition 2006 recense les différents risques des communes haut-rhinoises : Wuenheim est uniquement concerné par le risque sismique Ib.

Il appartient au Maire de

- faire connaître au public l'existence du DDRM, consultable en mairie ;
- réaliser son DICRIM qui reprend les informations transmises par le Préfet et indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune ;
- d'organiser l'Affichage relatif aux risques dans la commune.

Le Conseil Municipal prend acte du contenu du DICRIM, qui sera distribué à la population avec les prochaines « feuilles bleues ».

Mme Nibling, Adjoint, a rejoint l'assemblée lors de l'examen de ce point.

8° / POINT : BILAN DIAGNOSTIC DU POS : CHOIX DU BUREAU D'ETUDES :

La procédure adaptée en vue de la réalisation du bilan diagnostic du POS actuel a été lancée courant avril 2007. 8 dossiers ont été retirés en mairie et 3 offres nous sont parvenues dans les délais impartis. Il s'agit de :

- A.D.A.U.H.R. – Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin – Colmar : **15.392,52 € TTC** (25 jours de travail)
- PROSPECTIVES URBAINES – Kintzheim (67) :
- **11.840,40 € TTC** (22 jours de travail)
- A.U.R.M. – Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne – Mulhouse :
14.172,60 € TTC (26 jours de travail)

Le détail de ces 3 offres a été transmis aux Conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- retient et approuve l'offre présentée par Prospectives Urbaines de Kintzheim (67) pour un montant de 11.840,40 € TTC,
- les crédits sont prévus au budget primitif 2007, article 202.

9° / POINT : AMENAGEMENT DE LA PLACE DU HAUT DU VILLAGE :

L'aménagement de la place du haut du village avec installation d'une fontaine est à l'étude depuis quelques temps. Il a d'abord été envisagé d'installer cette fontaine aux abords de la chapelle, mais la commission « bâtiments-finances-urbanisme » pense qu'elle serait davantage mise en valeur sur la placette à l'angle des rues principale et montée de Thierenbach.

Des devis ont été sollicités auprès de plusieurs entreprises et deux d'entre elles nous ont fait parvenir les offres suivantes :

- Royer Frères de Moosch : 5.194,50 € HT
- Sogetrab de Jungholtz : 6.338,65 € HT

A ces travaux, il convient de rajouter l'achat d'une fontaine : prix allant de 500 € à 5.000 €).

M. Fugler donne toutes les explications nécessaires et commente le détail des 2 offres en notre possession. Après discussion, il s'avère que certains travaux peuvent être réalisés en propre régie et d'autres postes des devis doivent être revus quant à la quantité et/ou le métrage, permettant ainsi une diminution du coût.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour l'aménagement de la place du haut du village, à l'exception de M. Mechler, Conseiller (par procuration), qui estime qu'il y a d'autres priorités dans le village.

Pour ce qui est du choix de l'entreprise, celui-ci sera décidé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal après réception des nouveaux devis.

10° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS :

- **Commission "Voirie-Vignoble" du 23/04/2007** : l'objet principal de la réunion a été de réceptionner les travaux de réfection de la rue Saint-Gilles en présence de M. Gully de l'entreprise Royer Frères de Moosch.

- **Commission "Eau-Assainissement-Forêt" du 02/05/2007** : cette réunion avait pour but la visite du Lucasloch en vue de sa revégétalisation

- **Commission "Bâtiments-Finances-Urbanisme" du 10/05/2007** : les points essentiels de cette réunion ont été des affaires relatives au personnel et de questions d'actualités :

- prise en charge par la commune des frais d'obsèques de M. Franck
- fixation de tarifs (copie liste électorale – jeu d'étiquettes)
- DICRIM (document d'information communal des risques majeurs)
- T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique)
- vérification périodique des installations électriques et de gaz dans les bâtiments communaux
- aménagement de la place du haut du village
- pôle communal
- cession éventuelle de la salle des fêtes à la commune
- restauration de l'orgue de l'église
- antenne de radiotéléphonie mobile SFR au lieudit « Loebere »
- dossier M. et Mme Zusatz

- **Commission "Voirie-Vignoble" du 11/05/2007** en présence des membres du Comité du Syndicat Viticole : il a notamment été question des travaux dans le vignoble pour 2007, de la réalisation ou non d'une étude hydraulique dans le secteur du Domaine d'Ollwiller et de l'opportunité de créer une Association Foncière.

- **"Toutes Commissions" du 22/05/2007** : cette réunion avait pour objet principal un échange de vues sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

- **"Toutes Commissions" du 01/06/2007** : préparation du Conseil Municipal du 12/06/2007 et questions d'actualités

11° / POINT : COMPTES-RENDUS DES DELEGUES AUPRES DES ORGANISMES EXTERIEURS :

- **Conseil de Communauté de Communes du 20/03/2007** : ont été abordés : le transfert des compétences Petite Enfance et Périscolaire, les questions budgétaires (comptes administratifs 2006 (M 14 et M 49), l'affectation du résultat, comptes de gestion 2006, budget primitif 2007), le rapport du Président sur le fonctionnement du service déchets, de la fourrière, du service assainissement, du camping, la programmation 2007 de la charte intercommunale, l'étude sur le pôle des métiers d'art, Natura 2000, la convention avec la Communauté de Communes de la Vallée Noble, l'avenant à la convention de gestion du SIZI par la CCRG, les affaires relatives au personnel.

- **Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 31/05/2007** : M. Weber, délégué titulaire de la commune dans cette commission fait le compte-rendu de cette réunion qui avait pour objet essentiel la présentation de la méthodologie du transfert de charges des différentes compétences de la Communauté de Communes (compte-rendu intégral consultable en mairie).

- **Commission d'ouverture des plis du syndicat intercommunal de production et de distribution d'eau potable de la Lauch du 31/05/2007** : M. Marin, Conseiller et délégué de la commune dans ce syndicat fait un compte-rendu succinct de l'ouverture des plis pour laquelle 2 offres ont été présentées (Véolia et Caléo).

12° / POINT : COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS AU MAIRE :

M. le Maire fait le compte-rendu de ses délégations au Conseil Municipal :

- Droit de préemption urbain : 9 déclarations d'intention d'aliéner un bien ont été signées depuis le début de l'année 2007.

Le Conseil Municipal donne quitus à M. le Maire pour ses délégations.

13° / POINT : DIVERS :

- Association « Quatre pour Un » : M. Marin donne un aperçu sur les différentes activités d'été 2007,

- Régio-Tour : étape du 22/08/2007 : M. Marin relate la réunion du 22/05/2007 à Soultz pour l'organisation de cette importante étape,

- Financement des écoles privées : le Conseil d'Etat a annulé la circulaire du 2 décembre 2005,

- Rapport d'activités de la Brigade Verte du 01/03 au 30/04/2007 : 12 passages et/ou interventions sur le ban communal,

- Conseil Général du Haut-Rhin : le dossier concernant la réfection des trottoirs, montée de Thierenbach est en cours d'instruction et sera présenté à la Commission compétente du Conseil Général,

- Travaux d'aménagement de la place de la mairie : comme déjà annoncé, le démarrage des travaux est prévu pour le 18/06/2007 et pour une durée prévisionnelle de 6 semaines,

- O.M.S.L. : M. le Maire informe l'assemblée du souhait de l'OMSL de céder la salle des fêtes à la commune et des contacts pris en ce sens avec le service juridique du Conseil Général.

La séance est close à 21h35 après que M. le Maire eut souhaité de bonnes vacances à tous.